



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 août 2022, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 2022-417 modifiant le Règlement numéro 2018-327 sur les conditions et avantages des employés cadres, professionnels et cols blancs de la Municipalité de Sainte-Martine afin d'intégrer la nouvelle structure du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 22 août 2022

Joanie Ouellet

Directrice – Greffe, affaires juridiques et contractuelles

Greffière adjointe